

Avant votre départ, vous devriez vous informer des risques pour la santé dans le ou les pays que vous comptez visiter, de vos propres risques de contracter une maladie et des mesures à prendre pour prévenir les maladies et les blessures. Si vous vous sentez malade, reportez votre départ afin d'éviter de

prendre l'avion ou le bateau dans cet état. *Vous* êtes responsable de votre santé, de votre sécurité et de la prévention des accidents; prenez donc les mesures nécessaires avant, pendant et après votre séjour à l'étranger!

### *Inscrivez-vous à notre service d'Inscription des Canadiens à l'étranger*

#### *Qui devrait s'inscrire?*

Tous les Canadiens qui voyagent ou qui habitent à l'étranger.

#### *Pourquoi s'inscrire?*

Pour que nous puissions communiquer avec vous et vous aider en cas d'urgence à l'étranger, par exemple en cas de catastrophe naturelle ou de troubles civils, ou pour vous informer d'une urgence familiale au Canada.

#### *Comment s'inscrire?*

Pour vous inscrire en ligne, consultez notre site Web, [www.voyage.gc.ca](http://www.voyage.gc.ca). Vous

pouvez aussi vous inscrire en communiquant avec un bureau du gouvernement du Canada à l'étranger.

#### *Mes renseignements personnels seront-ils communiqués à d'autres parties?*

Les renseignements fournis sont confidentiels et utilisés conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

#### *Comment puis-je obtenir de plus amples renseignements?*

En composant le **1-800-267-6788** ou le **613-944-6788** (au Canada) ou en communiquant avec le bureau du gouvernement du Canada à l'étranger le plus près.